

COMMUNE DE BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DEPARTEMENT  
DU RHONE

ARRONDISSEMENT  
DE VILLEFRANCHE

CANTON  
DE BELLEVILLE-EN-  
BEAUJOLAIS

OBJET :

CA 2024

**DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Séance du : 11 mars 2025

Date de convocation du C.C.A.S. : 5 mars 2025

Nombre de Membres en exercice au jour de la séance : 17

Président : Monsieur Frédéric PRONCHERY.

Vice - Présidente : Madame Monique JACOB.

Secrétaire élu : Madame Brigitte JULIEN

**Membres présents :**

Mmes JACOB, BENACEUR, BIOSA, DESCOMBES, FLAMAND, JULIEN, LAVEIX,  
LEDY, LEPRETRE –  
Mr BERGERET, DEROT, MAHUET.

**Membres absents :**

Mme EL ABED-  
Mrs PRONCHERY, FOREST, LICHANI (a donné pouvoir à Mme LEPRETRE),  
TATU (a donné pouvoir à Mme DESCOMBES).

En l'absence de Monsieur Frédéric PRONCHERY, Président du CCAS, empêché,  
Madame Monique JACOB, Vice-Présidente, présente le compte administratif de  
l'exercice 2024 à l'assemblée délibérante.

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres  
présents,

**Approuve** le compte administratif de l'exercice 2024, joint en annexe, qui se présente  
comme suit :

- Dépenses de fonctionnement : 85 992,02€
- Recettes de fonctionnement : 173 214,05€

Soit un excédent qui ressort à : 87 222,03€

Décide de reprendre ce résultat en excédent de fonctionnement reporté au budget  
primitif 2024.

Ainsi, fait et délibéré, les jour, moi et an que dessus.

Pour Extrait Conforme



Frédéric PRONCHERY,  
Président du CCAS.